

PAROLES D'ACTEURS...QUELQUES EXTRAITS

« L'approche qualitative des parcours des individus est particulièrement intéressante. Elle permet de mieux comprendre les situations de précarité vécues par les habitants. En particulier, elle montre que cette pauvreté provient de l'accumulation des difficultés à surmonter, et à quel point il est compliqué pour la population de sortir de la misère. C'est pourquoi le territoire est engagé en qualité de territoire d'expérimentation de lutte contre la pauvreté et a été choisi parmi les territoires prioritaires du schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public. Au-delà des temps d'accès aux services, il s'agit d'appréhender les questions de coûts d'accès, des freins psychosociaux, d'inclusion numérique, etc. »

Q : « Le Bassin minier est victime de son passé industriel. Pourquoi 40 ans après la fermeture des mines et de transformation économique, la situation sociale des habitants en est encore là, avec une certaine forme de reproduction sociale ? Se pose les questions de formation et de transition professionnelles. Pourquoi n'a-t-on pas réussi cette migration ? »

R : « La situation a évolué, à la fois dans les cités minières et dans les quartiers prioritaires de la ville. Si certains dispositifs n'avaient pas été mis en place, on peut s'interroger sur ce que serait la situation d'aujourd'hui. Une partie de la population ayant trouvé un emploi, a amélioré sa situation sociale et a parfois quitté les cités minières. Se pose donc en parallèle la question de l'attractivité du territoire »

« Au vu des liens qui se sont développés, le territoire du Bassin minier semble de plus en plus intégré à la Métropole lilloise ».

« S'il existe un Bassin minier de par son histoire industrielle, qui est encore marqué par l'accumulation et la permanence des difficultés relative à sa population et à ses conditions de vie, en revanche, les données cartographiées montrent bien des dynamiques différentes au sein du territoire. L'existence de 4 zones d'emploi distinctes semble légitime. Par ailleurs, en 2020, après cinq années de recensement de population intégrant les migrations résidentielles par année, les données permettront une meilleure appréciation des jeux de recombinaison démographique au sein du territoire et la possibilité de croiser ces informations avec celles portant sur les migrations alternantes ».

« Derrière le phénomène de résidentialisation se pose la question de ses effets sur le territoire, notamment en matière de montée du chômage ».

Q : « Le Valenciennois était montré au début des années 2000, comme un territoire avec une nouvelle expansion économique. Aujourd'hui, il est celui où le niveau du chômage est le plus élevé du Bassin minier avec un nombre d'emplois inférieur à celui d'avant 2008. En parallèle dans l'exposé, la zone d'emploi du Valenciennois apparaît la plus dynamique. Quels sont les phénomènes à l'œuvre ? »

R : « Le tissu économique du Valenciennois est différent des autres territoires. En particulier, il recouvre nombre de grands établissements industriels qui entraînent les sous-traitants ».

« Effectivement, cette dichotomie entre essor économique et la persistance des difficultés sociales est particulièrement présente dans le Valenciennois. Au sein du Bassin minier, c'est le territoire qui a créé le plus d'emplois industriels. Par ailleurs, c'est un pôle d'emploi très attractif pour les salariés qualifiés dont une partie est issue des territoires voisins (par exemple, une partie du Cambrésis). Les difficultés sociales dans le Valenciennois ne sont pas seulement concentrées sur le territoire de l'ancien Bassin minier. On a des dynamiques très différentes sur le pourtour du territoire avec une gentrification jusque le haut de la Sambre-Avesnois. C'est pourquoi, les analyses doivent être menées à des niveaux géographiques très fins »

Pour en savoir plus :

- INSEE** : Bassin Minier - Introduction <https://urlz.fr/aQVQ>
Pauvreté - Les spécificités des QPV du bassin minier <https://cutt.ly/cehz8jg>
Le caractère résidentiel du Pôle Métropolitain de l'Artois se renforce <https://urlz.fr/aQVV>
Mobilités résidentielles et mobilités professionnelles : Quelle place du bassin minier dans les Hauts-de-France ? <https://urlz.fr/aR6v>
- MÉTROPOLE LILLOISE, LE BASSIN MINIER, ET LE DUNKERQUOIS** : Pauvreté - Evolutions sociales du territoire et trajectoires individuelles <https://urlz.fr/aR6y>
- OR2S** : Santé - Une situation socio-sanitaire du bassin minier au coeur des préoccupations <https://urlz.fr/aR6C>
- F2RSM PSY** : Santé mentale et psychiatrie dans le bassin minier <https://urlz.fr/aR6D>
- Région Hauts-de-France** : Développement humain et disparités territoriales <https://urlz.fr/aR6K>
- DIRECCTE** : Trajectoires économiques des territoires du bassin minier <https://urlz.fr/aR6M>
- CONSEIL DÉPARTEMENTAL NORD-PAS-DE-CALAIS** : Le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA, de la stratégie à l'opérationnalité <https://cutt.ly/Cehxayt>



L'ESSENTIEL DES RENCONTRES TERRITORIALES

7ème rencontre - FÉVRIER - AVRIL 2019

Éléments de diagnostic pour une vision partagée du Bassin minier

Bénéficiant d'un **positionnement géographique stratégique dans la région**, traversé par de grands axes de circulation nord européens performants, le Bassin minier forme un vaste territoire très urbanisé qui concentre 1/5 de la population des Hauts-de-France. Il dispose d'un **potentiel foncier** que n'offre plus la Métropole lilloise et d'une **réserve de main d'œuvre**, certes moins qualifiée qu'en moyenne régionale, mais qui représente un réel avantage pour le territoire.

Le Bassin minier poursuit sa mutation économique et son caractère résidentiel se renforce. Son économie se tertiarise tout en maintenant des spécificités industrielles.

Malgré l'émergence d'une nouvelle dynamique économique, une partie importante de la population semble rester à l'écart, cumulant les fragilités sociales et sanitaires.

Cette synthèse est issue des rencontres du 7 février 2019 à Douai et du 4 avril 2019 à Lens initiées dans le cadre de l'Engagement pour le renouveau du Bassin minier

PROGRAMME

- > Développement humain et disparités territoriales
- > Pauvreté - Les spécificités des QPV du bassin minier
- > Pauvreté - Evolutions sociales du territoire et trajectoires individuelles
- > Santé - Une situation socio-sanitaire du bassin minier au coeur des préoccupations
- > Santé mentale et psychiatrie dans le bassin minier
- > Mobilités résidentielles et mobilités professionnelles : Quelle place du bassin minier dans les Hauts-de-France ?
- > Le caractère résidentiel du Pôle Métropolitain de l'Artois se renforce
- > Trajectoires économiques des territoires du bassin minier
- > Le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA, de la stratégie à l'opérationnalité
- > Le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA, de la stratégie à l'opérationnalité

Retrouver l'actualité de PIVER :
www.piver-hauts-de-france.org
contact@piver-hauts-de-france.org





Éléments de diagnostic pour une vision partagée du Bassin minier

LE BASSIN MINIER, UN TERRITOIRE QUI COMPTE EN HAUTS-DE-FRANCE

Le Bassin minier, marqué par un héritage industriel fort, **est un territoire important de la région Hauts-de-France**. Composé des intercommunalités de Béthune-Bruay Artois-Lys Romane, Lens-Liévin, Hénin-Carvin, Osartis Marquion, du Douaisis, de Cœur d'Ostrevent, de la Porte du Hainaut et de Valenciennes Métropole¹, il forme un vaste ensemble où résident **1 260 300 habitants en 2015, soit 21 % de la population régionale**, et travaillent 390 9000 salariés, soit 18 % de l'emploi régional. Très urbanisé, le territoire compte 536 habitants par km², une densité bien supérieure à la moyenne régionale (188 hab par km² contre 97 habitants en Province).

Situé au cœur d'un vaste système territorial, **le Bassin minier est globalement bien équipé et bien desservi par de nombreux réseaux de transports, notamment en commun**. Par exemple, en 2019, la mise en service du Bus à Haut de Niveau de Service (BHNS) à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois, offre aux personnes sans voiture, surreprésentées dans ce territoire, des possibilités d'accès aux principaux équipements et services. Cependant, certains quartiers, en lien avec l'histoire du développement urbain du territoire minier (centre-villes de communes secondaires, certaines cités minières) où vit une population jeune cumulant les fragilités sociales, restent plus éloignées de cette offre de transport (Auchel, Bruay-la Buissonnière, Liévin, Billy Montigny, Avion Sin le Noble).

¹ Intercommunalités signataires de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin minier aux côtés de l'État, de la Région Hauts-de-France et des Départements du Nord et du Pas-de-Calais.

UN FAIBLE DYNAMISME DÉMOGRAPHIQUE

Si la révolution industrielle s'est accompagnée au 19e siècle par une forte augmentation de la population le long de l'arc minier, la fermeture des puits dans les années 60 et 70 s'est traduite depuis par un fort recul démographique. Sur la période récente, la population augmente à un rythme modéré souffrant comme la région d'un fort déficit migratoire. Entre 2014 et 2015, ce manque d'attractivité du Bassin minier s'est traduit par une perte d'environ 4 200 habitants au jeu des migrations résidentielles, soit -33 habitants pour 10 000 habitants contre -29 pour 10 000 hab en Hauts-de-France. Notre région est d'ailleurs celle au niveau de la France de province où cette baisse est la plus marquée.

Pour autant, la population du Bassin minier ne fuit pas le territoire. Les flux d'entrée et de sortie les plus importants y sont en effet internes favorisés par l'amélioration des voies de communication permettant de relier les principaux centres urbains du Bassin minier. Parmi les flux les plus importants, on peut citer ceux entre la CA de Béthune Bruay Artois Lys Romane et la CA de Lens-Liévin, entre la CA de Lens-Liévin et la CA d'Hénin-Carvin et entre la CA de la Porte du Hainaut et la CA Valenciennes Métropole.

Avec le reste de la région, les échanges sont équilibrés et correspondent à des flux de proximité. De ses relations avec la Métropole lilloise, le Bassin minier est d'ailleurs légèrement excédentaire, les départs des jeunes de 18 à 29 ans étant compensés par l'arrivée de ménages de 30-59 ans, âges où l'activité est en principe la plus répandue

De même, **les actifs du Bassin minier effectuent peu de mobilités résidentielles.** Ceux qui sont venus s'y installer ou qui à l'inverse l'ont quitté ont connu deux fois plus de changement de leur **situation professionnelle** (changement de travail, alternance de périodes d'activité et de chômage, ou transfert vers une catégorie sociale moins élevée) que ceux qui n'ont pas déménagé.

Ainsi, dans le bassin, un actif sur deux en mobilité résidentielle a changé d'emploi entre 2014 et 2016. Par rapport à la situation observée entre 2009 et 2010, **ce phénomène s'est légèrement renforcé.**



LE CARACTÈRE RÉSIDENTIEL DU BASSIN MINIER SE RENFORCE

Le recul de l'emploi au cours de la dernière décennie **dans le Bassin minier renforce son caractère résidentiel**, contrairement aux territoires de la Métropole lilloise et de l'Artois qui restent des territoires productifs. En 2015, le Bassin minier n'offre plus que 89 emplois pour 100 actifs résidents contre 91 pour 100 actifs en 2006. La CC d'Osartis-Marquion est le territoire où la résidentialisation est la plus affirmée (52 emplois pour 100 actifs). A l'inverse, le Valenciennois (118 emplois pour 100 actifs) et le Douaisis (110 emplois pour 100 actifs) demeurent les territoires les plus productifs du Bassin minier.

Signe du regain d'attractivité de ce territoire au sein de la région, la résidentialisation favorise le développement des activités présentes qui maintiennent l'économie locale. Cependant, l'enjeu pour les politiques de développement économique est de maintenir une base productive suffisante, créatrice de richesses alimentant l'ensemble des circuits économiques. Situé au sein d'un vaste système territorial, le Bassin minier capte toutefois plus de richesses produites par les territoires voisins via la captation des revenus de ses actifs résidents qui travaillent en dehors. **En effet, les navettes domicile-travail se sont intensifiées en 10 ans principalement avec la Métropole lilloise.** En 2015, ce sont près de 119 000 actifs du Bassin minier qui vont travailler dans la Métropole contre 52 000 dans le sens inverse. Par rapport à la situation de 2006, l'écart entre les entrées et les sorties avec la Métropole lilloise s'est creusé de 8 300 trajets pour atteindre un différentiel de 38 500 navettes en défaveur du Bassin minier. L'essor de ces navettes pose toutefois des enjeux en termes environnemental dans la mesure où dans près de 90 % des cas, ces déplacements se font en voiture. L'offre en transport en commun bien qu'étoffée, est jugée encore trop coûteuse, allongeant dans certains cas les temps de déplacements ou encore ne correspondant pas aux horaires de travail.

LE BASSIN MINIER POURSUIT SA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE

Durant plusieurs décennies, l'économie du Bassin minier s'est profondément transformée sous les effets conjugués des mutations économiques et des gains de productivité. A l'image de la région, sa structure économique s'est fortement tertiaisée, par la création d'emplois dans les services. Ces créations n'ont cependant pas compensé la destruction des emplois agricoles, industriels et de la construction observée depuis les années 70. Plus récemment, l'industrie et la construction ont particulièrement souffert de la crise économique de 2008. Entre 2006 et 2015, le Bassin minier a ainsi perdu 2,4 % d'emplois (-1,7 % en HDF).

La spécialisation industrielle du Bassin minier n'a toutefois pas disparu. En 2015, l'industrie fait encore travailler 64 800 personnes, soit 17 % des emplois du territoire contre 14 % en Hauts-de-France et 13 % en France métropolitaine. Les filières automobile et ferroviaire sont encore bien présentes et sont des atouts pour le territoire : investissement dans le véhicule électrique à Renault Douai, création d'un parc scientifique et technique « Transalley », du pôle de compétitivité I-Trans et d'un institut de recherche RAILENUIM dans le valenciennois...

Les industries présentes dans le Bassin minier ont par ailleurs la particularité **d'être complémentaires**. Par exemple, l'automobile et le ferroviaire interagissent avec les industries de la mécanique et de la plasturgie. Ainsi, un emploi créé dans l'industrie génère 1,5 emplois indirects et 3 emplois induits.

Cependant, dans un contexte économique très concurrentiel et un secteur ferroviaire dépendant des commandes publiques, **les entreprises industrielles**, encore souvent positionnées sur des activités de sous-traitance de type « mono client », peu ouvertes à l'exportation, **restent très exposées.**

Aux côtés des fonctions de « production » et « présentes » présentes dans le territoire, se sont développées depuis plusieurs années des fonctions dites « transversales » autour **des métiers de la logistique**. En particulier, dans les bassins d'emploi de Lens-Hénin et de Douai, l'émergence des activités de stockage-entrepôt et de conditionnement a été favorisée par leur position géographique, mais aussi par la densité du réseau d'infrastructures de transports, l'implantation de la plateforme tri-modale Delta 3 à Dourges et d'un pôle d'excellence Euralogistic. Dans ces territoires, la logistique représente **12 % de l'emploi**, contre 9 % en moyenne régionale. Cependant, ces emplois à faible valeur ajoutée et peu rémunérés, ne génèrent guère d'emplois indirects ou induits comparativement à l'industrie. Ces activités, très consommatrices en foncier, engendrent par ailleurs de nombreux déplacements, dont l'impact environnemental pose question. Une préoccupation des acteurs publics sera de faciliter la montée en compétences des salariés de ces secteurs voués à terme à muter en profondeur, sur le plan de la performance économique et de l'environnement.

Enfin, de nouvelles dynamiques de développement émergent autour des questions sociétales en lien avec le vieillissement de la population, du numérique ou encore de la valorisation de l'image du territoire, par la présence du Musée du Louvre-Lens et de l'Inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'Unesco. Ces activités pèsent encore très peu dans l'emploi à l'image des activités touristiques qui aujourd'hui n'emploient que 1,5 % des actifs occupés du territoire contre 2,4 % en moyenne régionale, et 4 % en moyenne française. Elles sont toutefois de véritables leviers de développement économique pour le Bassin minier.

UNE POPULATION TRÈS EXPOSÉE AUX FRAGILITÉS SOCIALES ET SANITAIRES

Malgré l'émergence d'une nouvelle dynamique économique, le Bassin minier continue à **cumuler un grand nombre de situations d'exclusion sociale et de précarité sanitaire**. Ces fragilités sont présentes dans toutes les zones d'emplois du territoire, en milieu urbain dans les nombreux quartiers prioritaires de la ville (QPV) mais pas seulement. En effet, 7 habitants pauvres sur 10 habitent en dehors de ces quartiers. En l'absence de dispositif spécifique, cette population souvent qualifiée « d'invisibles », par les acteurs publics, est plus difficile à appréhender.

L'indice de développement humain (IDH-4) qui vise à mesurer le niveau de richesse et de développement humain d'un territoire construit autour de trois dimensions, le niveau de vie, l'éducation et la santé, montre **une situation sanitaire et sociale du Bassin minier préoccupante. Cet IDH est parmi le plus faible** des Hauts-de-France, région elle-même la plus fragile des régions françaises.

Conséquences de ces difficultés sociales, **la santé des habitants se trouve très dégradée** (sur-développement des pathologies, des troubles psychotiques et des conduites addictives et suicidaires), qui constitue en soi un handicap pour se loger, se former, accéder à l'emploi...

Sur la période 2009-2015, l'espérance de vie des habitants du Bassin minier est de 74 ans pour les hommes et 82 ans pour les femmes, soit des niveaux atteints en France entre les années mi-1990 et fin 1990. Ces constats s'observent également en matière de surmortalité qui touche toutes les catégories d'âge notamment les hommes du fait de leur comportement plus à risque. Ils posent la question de la prévention et d'un système de soins à faire évoluer.